Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200042-20251218-2025DELIB117-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice :		26
Nombre de conseillers présents à la séance :		19
Nombre de conseillers absents :		7
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		7
Nombre de votants :		26
Date de la convocation	:	11 décembre 2025
Date d'affichage	:	11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé (18h25), ANTHOINE Julien (18h08), BODEVEUR David, LE GUEVELLOU Marjorie, LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : BOÉTÉ Cécile, TASSEL Stéphane, THEFO Laurence, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline, BONIZEC Christel, MARCHAND Cinderella

Procurations : BOÉTÉ Cécile à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, THEFO Laurence à BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle à LE COQ Laurent, BENECH Pauline à GUILLAUME Hervé, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas, MARCHAND Cinderella à DAUPHIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : DAUPHIN Jean-Claude

Suite au décès de Madame LE LUYER Martine, conseillère municipale le 16 décembre 2025, le nombre de conseillers en exercice est de 26.

N°2025/117

Finances locales

Budget annexe « Maison de Santé »

Décision modificative n°1

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération n°2025/20 du 4 avril 2025 adoptant le budget primitif du budget annexe « Maison de Santé » pour l'exercice 2025,

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200042-20251218-2025DELIB117-DE

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget annexe « Maison de santé »,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires comme suit :

BUDGET 10009 - MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre - Article - Fonction	**INTITULE**	**DEPENSES**	**RECETTES**
OPÉRATIONS RÉELLES			
Chapitre 011 - Article 6283 - Fonction 410	Frais de nettoyage des locaux	**5 000 €**	
Chapitre 75 - Article 75888 - Fonction 410	Autres produits divers de gestion courante		**5 000 €**
TOTAL		**5 000 €**	**5 000 €**

Conformément à l'instruction comptable M57, cette décision modificative s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 5 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*26*
Votes Pour :	*26*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude DAUPHIN